

## SÉANCE DU MARDI 4 OCTOBRE 1898

---

PRÉSIDENCE DE M. J. HENRIET, PRÉSIDENT

---

MM. Fr. Henriet et Plarr s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion.

Ouvrages reçus dans le courant de septembre.

- 1° *Bulletin de l'Histoire de Paris et de l'Ile de France*, 25<sup>e</sup> année, 3<sup>e</sup> livraison ;
- 2° *Correspondance historique et archéologique*, 25 août 1898, n° 56 ;
- 3° *Travaux de l'Académie Nationale de Reims*, 100<sup>e</sup> et 101<sup>e</sup> volumes ; ce dernier contient la table des cent premiers volumes ;
- 4° *Bulletin de la Société Archéologique de Sens*, tome XVIII ;
- 5° *Le Cardinal Loménie de Brienne, archevêque de Sens*, par M. J. Perrin (sous les auspices de la Société de Sens) ;
- 6° *Bulletin de la Société des Amis des Sciences et des Arts de Rochechouart*, tome VIII, n° 3 ;

7° *Petits édifices historiques*, n° 72; Eglise de Saint-Nectaire-le-Haut (Puy-de-Dôme) style roman auvergnat, XI<sup>e</sup> siècle.

A propos de ce dernier ouvrage, nous devons rappeler que le Congrès archéologique de France dans la session tenue à Clermont a fait une étude complète de cette belle église, ainsi que de ses similaires; Notre-Dame-du-Port à Clermont, les églises d'Issoire, de Brioude, etc.

M. Corlieu a relevé plusieurs notes intéressant l'histoire de Charly et qui proviennent, pour la plupart, des archives de l'Aisne: 1653, 19 février, information contre des individus qui, au mépris des ordres du lieutenant de justice à Charly, se sont permis d'enlever nuitamment avec violence le moulinet de la porte de Châlons et de rompre la barricade et la serrure.— 1727: droits perçus à Charly, par l'abbesse de Notre-Dame de Soissons: droits de vin, d'affouage, de rouage par pièce de vin, de place à la halle, de péage par livre de marchandise, d'aulnage, d'esgard (dû par chaque corps de marchands), de languoyage de porc, etc. — 1738-1741; libéralités par Mme De la Haye, veuve de l'ambassadeur et Grenier, originaire de Charly, pour l'acquisition et la réparation du grand autel. — 1747, réparation considérables faites à l'église aux frais de l'abbé de Saint-Jean-des-Vignes, de l'abbesse de Notre-Dame de Soissons et du prieur-curé de Charly...

Aucun membre de notre Société n'ayant pu assister au Congrès de Bourges, nous empruntons à l'excellent compte rendu de M. A. Dalligny, directeur du Journal des Arts, le résumé des deux articles parus dans cette feuille le 13 et le 20 août. Inutile de dire que l'auteur nous a octroyé, avec la meilleure grâce, l'autorisation que nous avions sollicitée.

Le 6 juillet, la séance s'est ouverte dans la salle des fêtes du lycée, sous la présidence de M. de Marsy, assisté de MM. de Laugardière, des Méloizes, Mater, Roger, De

Gay, etc., de la Société savante du Cher, Mgr Servonnet, archevêque de Bourges, M. Héron de Villefosse, membre de l'Institut, délégué du ministère de l'Instruction publique, un grand nombre d'archéologues français et étrangers ; des dames, des officiers avaient répondu à l'appel du Comité d'organisation.

Après les discours d'ouverture, première visite des monuments de la ville : ancien *hôtel de ville* devenu l'annexe du lycée, avec ses deux guetteurs sculptés aux fenêtres de l'escalier octogonal ; l'*hôtel Lallemant*, bijou de la Renaissance, avec sa cheminée monumentale : cet hôtel est le siège des Sociétés savantes du Cher ; le *Palais de Justice*, ancien hôtel Jacques Cœur, une des plus précieuses constructions civiles du xv<sup>e</sup> siècle ; la *Cathédrale*, un des édifices les plus majestueux de l'architecture gothique du xiii<sup>e</sup> siècle, que signalent à l'admiration la hardiesse de sa voûte intérieure et la splendeur de ses vitraux ; Notre-Dame ; Saint-Bonnet ; d'anciennes maisons dans l'une desquelles — l'ancien hôtel du savant jurisconsulte du xvi<sup>e</sup> siècle Jacques Cujas — a été installé le musée de la ville.

Les excursions ne pouvaient manquer d'être intéressantes : d'abord Dun-sur-Auron, jadis Dun-le-Roi où les congressistes visitent le vieux château, l'église St-Etienne, du xii<sup>e</sup> siècle, sans transept, chapitaux curieux ; puis Meillaut, château bâti par le cardinal Georges d'Amboise pour son neveu Charles d'Amboise, seigneur de Chaumont, devenu la propriété du marquis de Mortemart qui en a fait un véritable musée ; ensuite Celle-Bruère et Attichamps, église du xi<sup>e</sup> siècle qui rappelle le style roman auvergnat, restes de l'antique abbaye de Noirlac. A Plainpied, examen de la belle église romane cistercienne qui a rendu ce petit village célèbre dans la région. A Ainay-le-Vieil, le château attire l'attention. L'enceinte polygonale flanquée de tours du xiv<sup>e</sup> siècle est très bien conservée ; le logis du

xv<sup>e</sup> siècle possède une cheminée monumentale intéressante, le linteau est semé de fleurs de lys et d'hermines, il porte au centre l'écu de France couronné, etc.

Les lectures et communications ont été, comme il fallait s'y attendre, des plus goûtées ; nous en relevons quelques-unes. A propos d'une discussion numismatique soulevée entre M. Caron, président de la Société de numismatique française et M. Mater, conservateur du musée de Bourges, il paraît résulter que des pièces de monnaies du temps de Philippe I<sup>er</sup> et de Louis-le-Gros, au lieu d'avoir été frappées à Dun, comme le prétendait M. Caron, ces monnaies, dis-je, en très petit nombre, à spécimen unique, pour mieux dire, seraient plutôt originaires du Maine, parce qu'on n'en a jamais trouvé de semblables dans le Berry. A Dun, à l'époque de Louis VI, on ne payait pas en monnaie de Dun, mais en monnaie de Bourges. M. Mater semble avoir rallié les savants à son opinion.

M. de Laugardière, répondant à la première question du programme, donne « l'Etat des études archéologiques dans le département du Cher depuis 30 ans ; » M. de Saint Venant établit « Quels sont les monuments ou vestiges des âges de la pierre qui ont été reconnus dans le Cher ? » M. de Goy : « Quelles sont les découvertes faites en Berry depuis 30 ans concernant l'âge de bronze et les âges du fer ? » M. Gauchery répond à une autre question : « Rechercher quelle a été l'influence des ducs de Berry sur le développement des Arts et, en particulier, de l'architecture dans la province ». M. C. Lair donne de savantes explications sur un obituaire manuscrit des Bénédictins de Bourges du xv<sup>e</sup> siècle ; M. Ad. Blanchet, l'habile numismate, sur les camées de la croix de la Sainte-Chapelle de Bourges ; M. de Boismarmier, sur la maison de Jeanne d'Arc à Mehun-sur-Yèvre.

Il y aurait encore beaucoup à dire, mais il nous semble que ce résumé, tout incomplet qu'il est, montre quels services rend à la science la Société française d'archéologie.

Nous avons, hélas ! deux nouveaux deuils à enregistrer : M. l'abbé Emile Henriet, doyen honoraire, vient de s'éteindre à l'âge de 63 ans, laissant la réputation d'un prêtre instruit, zélé, spirituel. Après avoir résigné ses fonctions de doyen d'Oulchy, il avait accepté la place d'aumônier du pensionnat Saint-Eugène, qu'il dut abandonner par raison de santé.

M. l'abbé Henriet était membre correspondant depuis l'année 1892.

M. l'abbé Pécheur, chanoine honoraire de Soissons, lauréat de l'Institut, officier de l'Instruction publique, ancien secrétaire, vice-président de la Société archéologique de Soissons est décédé à Oulchy-le-Château, son pays natal où il avait pris sa retraite, le 1<sup>er</sup> octobre, à l'âge de 85 ans. Entr'autres travaux importants pour l'histoire du diocèse de Soissons, M. l'abbé Pécheur a publié en dix gros volumes in-8° « les Annales du diocèse » véritable œuvre de bénédictin. M. l'abbé Pécheur était depuis 1874 membre honoraire de la Société.

La Société vote l'admission, comme membres correspondants, de MM. Gustave Henriet, propriétaire à Château-Thierry, Lhomme, professeur de rhétorique au lycée Janson-de-Sailly, et Frère Auxence, directeur du Pensionnat Saint-Eugène, à Château-Thierry.

La séance du mois de novembre est remise au 8 de ce mois à cause de la fête de la Toussaint.

-----